



Séance du 5 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Sylvain Conduché, Maire.

Présents : Mrs Arnaud, Conduché, Michel, Sinel et Stefanou, Mmes Besson, Chiron, Mialhe, Michel et Puravet

Excusé : Mr Desfarges

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Mialhe a été désignée secrétaire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 10

Date de convocation : 20/04/2026

Date d'affichage : 20/04/2026

Délibération n°20260605_042

Objet : Décision modificative n°1 – Budget Commune

M. le Maire indique qu'un départ non prévu de deux locataires entraîne le remboursement de cautions supplémentaires d'un montant de 728,92 €.

Or, les crédits prévus à l'article 165 étant insuffisants, il est proposé d'augmenter cette ligne de 435 € en se servant dans l'excédent d'investissement.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, d'adopter la décision modificative suivante :

N° DM	Date	Objet	Montant
1	05/06/2026	Décision modificative n°1 165 - Dépôts et cautionnements reçus	435,00
		TOTAL INVESTISSEMENT	435,00
		TOTAL DEPENSES	435,00
		TOTAL GENERAL DES DEPENSES	435,00
		TOTAL GENERAL DES RECETTES	

Pour extrait conforme,
 Le Maire,
 Sylvain Conduché

